

Des lecteurs qui inquiètent...

Ils sont demandeurs d'asile et en plus, ils veulent des livres. Mais vont-ils nous les rendre?

Une bibliothèque communale peut-elle prêter en confiance des livres à un individu venu de loin, qui parle à peine français et qui n'a pour adresse à Tournai qu'une caserne, centre d'accueil pour réfugiés de la Croix Rouge? Ne ferait-elle pas ainsi courir un risque inconsidéré à ses précieux bouquins, en grand risque d'être définitivement perdus, voire objets de répréhensibles trafics? La question peut paraître saugrenue mais elle s'est posée à la bibliothèque de Tournai.

On en voit beaucoup déambuler dans la galerie commerçante proche de la caserne Saint-Jean où ils sont hébergés à Tournai : normal. Mais les candidats à l'asile, on commence aussi à en voir dans des endroits a priori improbables comme les bibliothèques... Car certains de ces réfugiés qui ont fui l'horreur de la guerre ne se satisfont pas du gîte et du couvert assurés par la Croix-Rouge. Ils ont encore et toujours besoin d'évasion, d'émotions, de savoirs, de cultures... Bref de livres. Là non plus, ce n'est pas gagné d'avance pour eux : même dans les lieux voués par nature à l'ouverture sur les autres et sur le monde, ils font peur... Ainsi la récente expérience dont nous avons eu écho... C'est à la bibliothèque provinciale du CERIST (Centre de recherche sur l'information scientifique et technique), au boulevard des Combattants, qu'il s'est pré-

senté. Anglophone, il souhaitait emprunter des livres pour combler le vide de longues journées désœuvrées. Pas de problème : il a été inscrit sans difficulté. Il avait donné pour adresse celle de la caserne Saint-Jean, et il était connu de vue par les bibliothécaires pour avoir participé à des manifestations culturelles tournaisiennes, notamment dans le cadre de « L'Art dans la Ville ». « Comme quoi même les candidats réfugiés ont aussi des aspirations culturelles », nous a-t-on rappelé à juste titre puisque même des évidences peuvent s'oublier.

Seulement, cette bibliothèque, adossée à un établissement provincial d'enseignement supérieur, est spécialisée dans les ouvrages scientifiques et notamment paramédicaux : peu de chances d'y trouver des romans à l'intrigue palpitante. Qu'à cela ne tienne : la bibliothèque provinciale est depuis plus de vingt ans en réseau avec la bibliothèque communale de Tournai avec qui elle partage le même logiciel de classement et de prêt de livres. On a donc conseillé au nouvel adhérent de voir du côté de la Maison de la Culture où le choix de bouquins, y compris en anglais, serait bien plus large. Et on

a précédé sa venue d'un petit coup de fil...

Là, surprise : plutôt que d'être accueilli à livre ouvert, c'est surtout la méfiance qui s'est manifestée. « Des candidats réfugiés? Mais il ne faut surtout pas les inscrire ! Il faut penser à l'avenir des livres, être sûr de pouvoir les récupérer. Il faut au moins qu'une personne ressource du CPAS soit désignée pour servir de garantie... ».

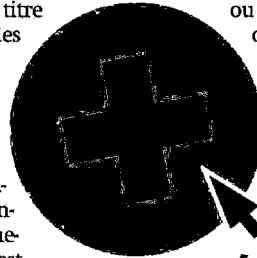
Du côté de la bibliothèque provinciale, où l'on n'a certainement pas pour habitude de négliger ou de dilapider les livres, on a été un brin estomaqué par cette attitude de méfiance. Et on est d'ailleurs resté sur une position d'ouverture : deux candidats réfugiés ont été inscrits -gratuitement- : un Anglophone et un Francophone venu du Congo-Brazzaville. Tous deux ont également un libre accès à internet dans la bibliothèque.

« Avant même que les premiers réfugiés arrivent à Tournai, nous nous demandions déjà comment des bibliothèques pourraient agir pour faciliter l'accueil et l'intégration », y précise-t-on.

Renseignements pris auprès de l'administration tournaisienne, il s'avère que la position de la bibliothèque communale relève plus d'un excès de prudence, en l'absence de directives précises, que d'une éventuelle volonté de

stigmatiser les réfugiés. La Ville devrait d'ailleurs le prouver en édictant un nouveau règlement des bibliothèques lors du Collège de vendredi prochain. « J'espère qu'on n'y stigmatisera pas encore les réfugiés, par exemple en limitant à deux le nombre de livres qu'ils pourront emprunter », a-t-on entendu. « Pourquoi, a priori, devrait-on craindre qu'ils ne rendent pas les livres? Et puis, à Tournai, ils sont quelques centaines et depuis septembre, nous avons eu deux demandes d'adhésion : on est bien loin de l'invasion... ».

JME



Exclusivité
édition numérique
plus.sudinfo.be

NOUVEAU RÈGLEMENT

L'accueil plutôt que la méfiance

Le Collège communal tournaisien ne s'est pas réuni ce vendredi, mais il le fera vendredi prochain et devrait à cette occasion adopter des mesures relatives à la bibliothèque communale. Il s'agit notamment d'établir un règlement qui prenne en compte la nouvelle clientèle potentielle des candidats demandeurs d'asile avec leurs spécificités.

Dans le chef de l'administration communale, la volonté est davan-

tage de contribuer à l'épanouissement des réfugiés en demande de livres que de marquer une quelconque méfiance a priori à leur égard. Les tarifs de la bibliothèque devraient donc être adaptés à leurs moyens, ainsi que les conditions d'adhésion et d'emprunt de livres. Par contre, l'exigence de respect du règlement et des collections de la bibliothèque restera inchangée, quel que soit l'emprunteur. ■